



Compte-rendu de la séance du Comité Syndical 26 octobre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six octobre, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de l'Action Sociale (SIAS) de la Rive Droite se sont réunis dans la salle de réunion du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) sur la convocation qui leur a été adressée le 19 octobre 2018 par le Président, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Présents :	HOSCHAR Jacky, LAPOIRIE Catherine, NEGRI Colette, BALLARINI Jean-Louis, BESOZZI Daniel, HUBERTY René, DI NATALE Vitina, ROMANO Valérie
Absents excusés :	TURCK Gilbert (procuration à DI NATALE Vitina), VETZEL Jean-Paul (procuration à ROMANO Valérie)
Absents non excusés :	

La séance est ouverte à 8 h 00, sous la présidence de Monsieur Jacky HOSCHAR, Président, qui constate que le quorum est atteint.

Le Président demande à ajouter le point suivant : MULTI-ACCUEIL – critères de pondération d'attribution de place. Le Comité Syndical accepte, à l'unanimité.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour modifié, conformément aux dispositions du CGCT :

ORDRE DU JOUR

- 1. MULTI-ACCUEIL : avenant à la convention de mise à disposition de berceaux avec la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan**
- 2. MULTI-ACCUEIL : critères de pondération – attribution d'une place en multi-accueil**
- 3. MULTI-ACCUEIL : places pour le personnel CIAS au multi-accueil « L'Univers des Patabulles »**
- 4. TÉSorerie : indemnité de conseil au comptable public**
- 5. FINANCES : mise en place d'une Commission des Finances**
- 6. DIVERS : Décision Modificative de crédits N° 01-2018**

POINT 1 : AVENANT À LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE BERCEAUX AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ARC MOSELLAN DCS N° 2018-006

Monsieur le Président expose qu'il y a lieu de procéder à la signature d'un avenant à la convention pour la réservation de place(s) dans l'établissement Petite Enfance du SIAS de la Rive Droite, avec la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan.

Afin de permettre aux usagers de bénéficier de leurs places jusqu'à leur entrée en école maternelle, au 1^{er} septembre 2019,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, décide, à l'unanimité :

- **D'autoriser** le Président à signer l'avenant à la convention ;
- **De maintenir** le prix du berceau à 3 300 €/an et d'appliquer un compte prorata sur 8 mois ;
- **De fixer** le nombre de berceaux à 7.

**POINT 2 : CRITÈRES DE PONDÉRATION : ATTRIBUTION D'UNE PLACE
EN MULTI-ACCUEIL (annexe)**

DCS N° 2018-007

Monsieur le Président expose qu'il y a lieu de mettre en place une grille de critères de pondération afin d'attribuer les places au sein de la structure multi-accueil « L'Univers des Patabulles ».

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, décide, à l'unanimité :

- De mettre en place la grille de pondération telle qu'annexée à la présente délibération.

**POINT 3 : PLACES POUR LE PERSONNEL CIAS AU MULTI-ACCUEIL
« L'UNIVERS DES PATABULLES »**

DCS N° 2018-008

Monsieur le Président propose d'abroger la délibération du 25 juin 2010.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, décide, à l'unanimité :

- **D'abroger** la délibération du 25 juin 2010.

POINT 4 : INDEMNITÉ DE CONSEIL AU COMPTABLE PUBLIC

DCS N° 2018-009

Considérant l'intégration des communes nouvelles, Monsieur le Président propose de confirmer la délibération n° 13/2014, du 18 septembre 2014.

En application des dispositions de l'article 97 de la loi du 2 mars 1982 et du décret 82/979 du 19/11/1982, un arrêté du 16/12/1983 prévoit que les comptables publics exerçant les fonctions de receveur municipal sont autorisés à fournir aux collectivités locales des prestations de conseil et d'assistance en matière économique, financière et comptable, notamment pour l'établissement des documents budgétaires et comptables, pour l'analyse financière, budgétaire et comptable et pour la mise en œuvre des réglementations économiques, budgétaires et financières.

Ces prestations, qui ont un caractère facultatif, donnent lieu au versement par la collectivité intéressée d'une indemnité de conseil, calculée, par application d'un tarif à la moyenne annuelle des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement afférentes aux 3 dernières années, à l'exception des opérations d'ordre.

L'indemnité est acquise au receveur pour la durée du mandat de l'assemblée délibérante sauf modification ou suppression par délibération motivée du conseil municipal.

Une nouvelle délibération est nécessaire lors d'un changement de receveur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide, à l'unanimité :

- **De maintenir** la délibération N°13/2014.

POINT 5 : MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION DES FINANCES

DCS N° 2018-010

Monsieur le Président propose la mise en place d'une commission des finances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide, à l'unanimité :

- **De fixer** la composition de la Commission des Finances comme suit :

Président : HOSCHAR Jacky

Membres : LAPOIRIE Catherine, NEGRI Colette

Monsieur le Président informe de la Décision Modificative de crédits N° 01-2018.

La séance est levée à 8 h 15.

Le Président,

Jacky HOSCHAR

Affichage fait le 29 octobre 2018

Approbation du PROCÈS VERBAL de la séance du Comité Syndical du 26 octobre 2018

NOM Prénom	Présence	Procuration à	Signature
HOSCHAR Jacky <i>Président</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
LAPOIRIE Catherine <i>Vice-Présidente</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
NEGRI Colette <i>Vice-Présidente</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
BALLARINI Jean-Louis	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
BESOZZI Daniel	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
HUBERTY René	<input checked="" type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input type="checkbox"/> Absence excusée		
TURCK Gilbert	<input type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input checked="" type="checkbox"/> Absence excusée	DI NATALE Vitina	
VETZEL Jean-Paul	<input type="checkbox"/> Présent <input type="checkbox"/> Absent <input checked="" type="checkbox"/> Absence excusée	ROMANO Valérie	